

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Groupements de collectivités - Angers Loire Métropole (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE ALM Budget principal (2)

Numéro SIRET : 24490001500078

POSTE COMPTABLE : La trésorerie Angers Municipale

**M. 14**

**Budget primitif**  
**voté par nature**

BUDGET : Budget annexe Déchets (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

## IV - Annexes (7)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	33
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	34
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	35
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	36
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	37

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 244900015	<b>Angers Loire Métropole</b> Budget annexe Déchets	<b>BP</b> 2019
--------------------------------	--	-------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0.00
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0.00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
0.00	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) 0.00
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.0%	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.0%	0.0%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.0%	0.0%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.0%	0.0%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.0%	0.0%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	35 844 200,00	35 844 200,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		35 844 200,00	35 844 200,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	12 504 712,00	12 504 712,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		12 504 712,00	12 504 712,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>48 348 912,00</b>	<b>48 348 912,00</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	17 152 247,00	0,00	18 283 130,00	18 283 130,00	18 283 130,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 710 294,00	0,00	8 040 294,00	8 040 294,00	8 040 294,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	575 319,00	0,00	574 460,00	574 460,00	574 460,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>25 437 860,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 897 884,00</b>	<b>26 897 884,00</b>	<b>26 897 884,00</b>
66	Charges financières	900 852,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>26 338 712,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 647 884,00</b>	<b>27 647 884,00</b>	<b>27 647 884,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 426 588,00		5 996 316,00	5 996 316,00	5 996 316,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 600 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>9 026 588,00</b>		<b>8 196 316,00</b>	<b>8 196 316,00</b>	<b>8 196 316,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>35 365 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 844 200,00</b>	<b>35 844 200,00</b>	<b>35 844 200,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>35 844 200,00</b>
--	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	135 300,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 445 000,00	0,00	3 050 700,00	3 050 700,00	3 050 700,00
73	Impôts et taxes	28 540 000,00	0,00	29 050 000,00	29 050 000,00	29 050 000,00
74	Dotations et participations	2 845 500,00	0,00	3 420 000,00	3 420 000,00	3 420 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>34 965 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 670 200,00</b>	<b>35 670 200,00</b>	<b>35 670 200,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	319 500,00	0,00	149 000,00	149 000,00	149 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>35 285 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 819 200,00</b>	<b>35 819 200,00</b>	<b>35 819 200,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	80 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>80 000,00</b>		<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>35 365 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 844 200,00</b>	<b>35 844 200,00</b>	<b>35 844 200,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>35 844 200,00</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>8 171 316,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .
- (6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	140 500,00	0,00	50 500,00	50 500,00	50 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 982 500,00	0,00	2 069 500,00	2 069 500,00	2 069 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 192 700,00	0,00	1 845 300,00	1 845 300,00	1 845 300,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 315 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 965 300,00</b>	<b>3 965 300,00</b>	<b>3 965 300,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 597 275,00	0,00	7 792 412,00	7 792 412,00	7 792 412,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>9 609 275,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 804 412,00</b>	<b>7 804 412,00</b>	<b>7 804 412,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>12 924 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 769 712,00</b>	<b>11 769 712,00</b>	<b>11 769 712,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	80 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	554 000,00		710 000,00	710 000,00	710 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>634 000,00</b>		<b>735 000,00</b>	<b>735 000,00</b>	<b>735 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>13 558 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 504 712,00</b>	<b>12 504 712,00</b>	<b>12 504 712,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 504 712,00</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 800,00	0,00	31 200,00	31 200,00	31 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 750 587,00	0,00	3 563 196,00	3 563 196,00	3 563 196,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 774 387,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 594 396,00</b>	<b>3 594 396,00</b>	<b>3 594 396,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>204 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 978 387,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 598 396,00</b>	<b>3 598 396,00</b>	<b>3 598 396,00</b>

**Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2019**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (1)</b>	<b>Restes à réaliser N-1 (2)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>VOTE (3)</b>	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	6 426 588,00		5 996 316,00	5 996 316,00	5 996 316,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 600 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	554 000,00		710 000,00	710 000,00	710 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>9 580 588,00</b>		<b>8 906 316,00</b>	<b>8 906 316,00</b>	<b>8 906 316,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 558 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 504 712,00</b>	<b>12 504 712,00</b>	<b>12 504 712,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 504 712,00</b>
---	----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>8 171 316,00</b>
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 283 130,00		18 283 130,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 040 294,00		8 040 294,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	574 460,00		574 460,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	740 000,00	0,00	740 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 996 316,00	5 996 316,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>27 647 884,00</b>	<b>8 196 316,00</b>	<b>35 844 200,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>35 844 200,00</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 792 412,00	0,00	7 792 412,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	50 500,00	0,00	50 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 069 500,00	0,00	2 069 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 845 300,00	710 000,00	2 555 300,00
26	Participations et créances rattachées	12 000,00	0,00	12 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		10 000,00	10 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>11 769 712,00</b>	<b>735 000,00</b>	<b>12 504 712,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 504 712,00</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	103 000,00		103 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 050 700,00		3 050 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	29 050 000,00		29 050 000,00
74	Dotations et participations	3 420 000,00		3 420 000,00
75	Autres produits de gestion courante	46 500,00	0,00	46 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	149 000,00	15 000,00	164 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	10 000,00	10 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>35 819 200,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>35 844 200,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>35 844 200,00</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	31 200,00	0,00	31 200,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 563 196,00	0,00	3 563 196,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	110 000,00	110 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	600 000,00	600 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 200 000,00	2 200 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		5 996 316,00	5 996 316,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00		4 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>3 598 396,00</b>	<b>8 906 316,00</b>	<b>12 504 712,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 504 712,00</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>17 152 247,00</b>	<b>18 283 130,00</b>	<b>18 283 130,00</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	49 000,00	39 000,00	39 000,00
60611	Eau et assainissement	35 150,00	26 200,00	26 200,00
60612	Energie - Electricité	98 000,00	125 000,00	125 000,00
60621	Combustibles	69 000,00	62 000,00	62 000,00
60622	Carburants	480 000,00	609 000,00	609 000,00
60623	Alimentation	300,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	51 600,00	55 600,00	55 600,00
60631	Fournitures d'entretien	55 900,00	65 500,00	65 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	29 500,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 600,00	1 100,00	1 100,00
60636	Vêtements de travail	100 000,00	90 000,00	90 000,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	6 500,00	6 500,00
6068	Autres matières et fournitures	19 700,00	31 100,00	31 100,00
611	Contrats de prestations de services	12 246 000,00	13 161 600,00	13 161 600,00
6132	Locations immobilières	500,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	168 400,00	207 500,00	207 500,00
61521	Entretien terrains	37 500,00	32 500,00	32 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	48 000,00	45 000,00	45 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	27 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	635 300,00	668 900,00	668 900,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	117 200,00	125 200,00	125 200,00
6156	Maintenance	39 000,00	34 000,00	34 000,00
6161	Multirisques	122 200,00	133 200,00	133 200,00
617	Etudes et recherches	210 000,00	76 500,00	76 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	35 500,00	44 500,00	44 500,00
6188	Autres frais divers	500,00	900,00	900,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	133 200,00	136 200,00	136 200,00
6247	Transports collectifs	600,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	983 000,00	780 000,00	780 000,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	13 000,00	11 000,00	11 000,00
6257	Réceptions	7 000,00	6 500,00	6 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	36 500,00	37 000,00	37 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 200,00	2 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	62 000,00	56 000,00	56 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	325 000,00	325 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	121 367,00	124 000,00	124 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	966 000,00	986 000,00	986 000,00
63512	Taxes foncières	100 500,00	100 500,00	100 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	13 600,00	13 600,00	13 600,00
6358	Autres droits	2 600,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	430,00	430,00	430,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>7 710 294,00</b>	<b>8 040 294,00</b>	<b>8 040 294,00</b>
6331	Versement de transport	87 227,00	90 062,00	90 062,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	42 971,00	43 792,00	43 792,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 157 631,00	4 602 201,00	4 602 201,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	113 965,00	116 610,00	116 610,00
64118	Autres indemnités titulaires	79 155,00	92 919,00	92 919,00
64131	Rémunérations non tit.	877 161,00	735 369,00	735 369,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 066,00	7 560,00	7 560,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	881 716,00	822 115,00	822 115,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 161 202,00	1 247 997,00	1 247 997,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	55 720,00	34 976,00	34 976,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	213,00	213,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	210 480,00	210 480,00	210 480,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>575 319,00</b>	<b>574 460,00</b>	<b>574 460,00</b>
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	350 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	9 990,00	9 990,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	265 000,00	265 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	225 319,00	299 455,00	299 455,00
65888	Autres	0,00	15,00	15,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>25 437 860,00</b>	<b>26 897 884,00</b>	<b>26 897 884,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>900 852,00</b>	<b>740 000,00</b>	<b>740 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	910 852,00	740 000,00	740 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 000,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	10 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>26 338 712,00</b>	<b>27 647 884,00</b>	<b>27 647 884,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>6 426 588,00</b>	<b>5 996 316,00</b>	<b>5 996 316,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>2 600 000,00</b>	<b>2 200 000,00</b>	<b>2 200 000,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 600 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>9 026 588,00</b>	<b>8 196 316,00</b>	<b>8 196 316,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>9 026 588,00</b>	<b>8 196 316,00</b>	<b>8 196 316,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>35 365 300,00</b>	<b>35 844 200,00</b>	<b>35 844 200,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>35 844 200,00</b>
--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	104 887,56
Montant des ICNE de l'exercice N-1	104 887,56
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>135 300,00</b>	<b>103 000,00</b>	<b>103 000,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	25 000,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	105 300,00	101 000,00	101 000,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>3 445 000,00</b>	<b>3 050 700,00</b>	<b>3 050 700,00</b>
70388	Autres redevances et recettes diverses	436 000,00	365 000,00	365 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	961 000,00	986 000,00	986 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	50 000,00	40 000,00	40 000,00
70688	Autres prestations de services	3 000,00	16 000,00	16 000,00
7078	Autres marchandises	1 975 500,00	1 643 700,00	1 643 700,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	18 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>28 540 000,00</b>	<b>29 050 000,00</b>	<b>29 050 000,00</b>
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	28 540 000,00	29 050 000,00	29 050 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>2 845 500,00</b>	<b>3 420 000,00</b>	<b>3 420 000,00</b>
74718	Autres participations Etat	0,00	20 000,00	20 000,00
7478	Participat° Autres organismes	2 845 500,00	3 400 000,00	3 400 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>46 500,00</b>	<b>46 500,00</b>
752	Revenus des immeubles	0,00	46 500,00	46 500,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>34 965 800,00</b>	<b>35 670 200,00</b>	<b>35 670 200,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>319 500,00</b>	<b>149 000,00</b>	<b>149 000,00</b>
7711	Dédits et pénalités perçus	2 500,00	3 000,00	3 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	146 000,00	146 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	277 000,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>35 285 300,00</b>	<b>35 819 200,00</b>	<b>35 819 200,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>80 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	70 000,00	15 000,00	15 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>80 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>35 365 300,00</b>	<b>35 844 200,00</b>	<b>35 844 200,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>35 844 200,00</b>
--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	140 500,00	50 500,00	50 500,00
2031	Frais d'études	135 500,00	45 500,00	45 500,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 982 500,00	2 069 500,00	2 069 500,00
2111	Terrains nus	20 000,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	1 096 000,00	1 074 500,00	1 074 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	5 500,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	856 000,00	979 000,00	979 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 192 700,00	1 845 300,00	1 845 300,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	8 000,00	5 000,00	5 000,00
2313	Constructions	808 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	376 700,00	411 700,00	411 700,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	288 600,00	288 600,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 315 700,00</b>	<b>3 965 300,00</b>	<b>3 965 300,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 597 275,00	7 792 412,00	7 792 412,00
1641	Emprunts en euros	5 659 296,00	860 000,00	860 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	187 392,00	189 700,00	189 700,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 750 587,00	3 563 196,00	3 563 196,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	3 179 516,00	3 179 516,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 000,00	12 000,00	12 000,00
261	Titres de participation	12 000,00	12 000,00	12 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>9 609 275,00</b>	<b>7 804 412,00</b>	<b>7 804 412,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>12 924 975,00</b>	<b>11 769 712,00</b>	<b>11 769 712,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	80 000,00	25 000,00	25 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	80 000,00	25 000,00	25 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	70 000,00	15 000,00	15 000,00
28031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	554 000,00	710 000,00	710 000,00
2313	Constructions	554 000,00	710 000,00	710 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>634 000,00</b>	<b>735 000,00</b>	<b>735 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>13 558 975,00</b>	<b>12 504 712,00</b>	<b>12 504 712,00</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 504 712,00</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 800,00	31 200,00	31 200,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	23 800,00	31 200,00	31 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 750 587,00	3 563 196,00	3 563 196,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 750 587,00	3 563 196,00	3 563 196,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 774 387,00</b>	<b>3 594 396,00</b>	<b>3 594 396,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	200 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	4 000,00	4 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>204 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>3 978 387,00</b>	<b>3 598 396,00</b>	<b>3 598 396,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 426 588,00	5 996 316,00	5 996 316,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 600 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
28031	Frais d'études	2 600 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>9 026 588,00</b>	<b>8 196 316,00</b>	<b>8 196 316,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	554 000,00	710 000,00	710 000,00
2031	Frais d'études	54 000,00	110 000,00	110 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>9 580 588,00</b>	<b>8 906 316,00</b>	<b>8 906 316,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>13 558 975,00</b>	<b>12 504 712,00</b>	<b>12 504 712,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 504 712,00</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
465 / 90100402	08/07/2010	3 563 195,17	7 313 781,56	2 997,25	7 313 781,56	3 563 195,17
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>3 563 195,17</b>	<b>7 313 781,56</b>	<b>2 997,25</b>	<b>7 313 781,56</b>	<b>3 563 195,17</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					31 524 490,17									
1641 Emprunts en euros (total)					26 524 490,17									
414/85/0039372	Caisse d'épargne	19/12/2000	25/12/2000	25/03/2001	1 524 490,17	F		5,200	4,493	EUR	T	C	O	A-1
469/0421.0130 173 1	ARKEA BANQUE E & I	21/07/2010	23/08/2010	30/10/2010	10 000 000,00	F		3,680	3,739	EUR	T	P	O	A-1
470/MON271421EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT L	20/07/2010	01/09/2010	01/03/2011	5 000 000,00	F		3,650	3,738	EUR	S	C	O	A-1
476/00069518720	Crédit Agricole	24/12/2010	04/01/2011	15/03/2011	5 000 000,00	F		3,930	3,990	EUR	T	P	O	A-1
477/00069518319	Crédit Agricole	24/12/2010	04/01/2011	15/03/2011	5 000 000,00	F		3,930	3,990	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					5 000 000,00									
465/90100402	Caisse d'&apost;épargne	08/07/2010	12/07/2010	05/07/2011	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,232	0,379	EUR	T	P	O	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									



**Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2019**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>31 524 490,17</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		23 137 222,80					1 047 018,27	737 449,47	0,00	102 698,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 574 027,63					857 318,39	729 175,07	0,00	100 256,03
414/85/0039372	N	0,00	A-1	152 448,82	1,98	F		3,570	76 224,52	4 421,97	0,00	37,79
469/0421.0130 173 1	N	0,00	A-1	8 236 660,55	21,56	F		3,680	252 251,51	299 654,61	0,00	48 971,04
470/MON271421EUR	N	0,00	A-1	3 400 000,00	16,65	F		3,650	200 000,00	123 958,05	0,00	39 037,88
476/00069518720	N	0,00	A-1	3 892 459,13	16,94	F		3,930	164 421,18	150 570,22	0,00	6 104,66
477/00069518319	N	0,00	A-1	3 892 459,13	16,94	F		3,930	164 421,18	150 570,22	0,00	6 104,66
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 563 195,17					189 699,88	8 274,40	0,00	2 442,66
465/90100402	N	0,00	A-1	3 563 195,17	16,49	V	EURIBOR03M	0,035	189 699,88	8 274,40	0,00	2 442,66
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2019**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>23 137 222,80</b>					<b>1 047 018,27</b>	<b>737 449,47</b>	<b>0,00</b>	<b>102 698,69</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 137 222,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (seuil de 1 500 €)	1	10/07/2017
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	10/07/2017
L	Frais d'insertion	5	10/07/2017
L	Logiciels, brevets, licences, concessions et droit similaires	2	10/07/2017
L	Subventions d'équipement - Financement de biens mobiliers, matériels ou études	5	10/07/2017
L	Subventions d'équipement - Financement de biens immobiliers ou installations	30	10/07/2017
L	Subventions d'équipement - Financement d'équipement structurants d'intérêts national	40	10/07/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	6	10/07/2017
L	Plantations	10	10/07/2017
L	Agencements et aménagements terrains	15	10/07/2017
L	Installations générales - agencements et aménagements de constructions	15	10/07/2017
L	Autres constructions (pr immob. productives de revenus)-Immob. < = à 500 000 € TTC	15	10/07/2017
L	Autres constructions (pr immob. productives de revenus)-Immob. > à 500 000 € TTC	25	10/07/2017
L	Biopole	30	10/07/2017
L	Autres installation, matériel et outillage techniques	8	10/07/2017
L	Installations générales - agencements inférieure ou égale à 10 000 €	5	10/07/2017
L	Installations générales - agencements supérieure à 10 000 €	15	10/07/2017
L	Matériel de transport - véhicule de tourisme	5	10/07/2017
L	Matériel de transport - véhicule utilitaire	8	10/07/2017
L	Matériel de bureau et informatique	5	10/07/2017
L	Mobilier de bureau	10	10/07/2017
L	Autres immobilisations corporelles	6	10/07/2017

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>4 244 216,00</b>	<b>I</b> <b>4 244 216,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>4 229 216,00</b>	<b>4 229 216,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	860 000,00	860 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	189 700,00	189 700,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 179 516,00	3 179 516,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 244 216,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 244 216,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>8 200 316,00</b>	<b>III</b> <b>8 200 316,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>8 200 316,00</b>	<b>8 200 316,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 200 000,00	2 200 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	4 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 996 316,00	5 996 316,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>8 200 316,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 200 316,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>4 244 216,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>8 200 316,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>	<b>3 956 100,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	DE002O001	PRESTATIONS SOCIALES	Comité d'Action Sociale	Association	57 105,00
6574	DE004O001		A répartir	Association	230 000,00
6574	DE005O001	Expérimentation collecte triporteur	Ecocyclaire	Association	12 350,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 13/11/2017 - 30 actions de 800€	SPL CENTRE DE TRI	SPL CENTRE DE TRI	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE	24 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURE</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 101  
Nombre de membres présents : 76  
Nombre de suffrages exprimés : 98

VOTES :  
Pour : 98  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : 5 mars 2019

Présenté par le Vice-Président  
A Angers - salle du conseil de communauté, le 11 mars 2019

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire  
A Angers - salle du conseil de communauté, le 11 mars 2019

Pour le Président,  
Le Vice-président  
M. LAFFINEUR

